

PLÉRIN

1 JOURNÉE ET DEMIE



OBJECTIF

Obtenir un justificatif de connaissances pour exercer une activité d'éleveur individuel (lapin, faisan, perdrix)



CONDITIONS

Tout public



LIEU

FDC22, à PLÉRIN



COÛT

15 € (prévoir un pique-nique)



INTERVENANTS

FDC22, OFB, Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), enseignant



DATES

Vendredi 2 juin de 9h à 17h
et samedi 3 juin matin

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ÉLEVAGE PETIT GIBIER



PROGRAMME

THÉORIE (vendredi)

- Textes et réglementations spécifiques ;
- Etablissements et élevages d'agrément ;
- Conditions de détentions ;
- Biologie des principales espèces concernées : lapins, faisans, perdrix ;
- Présentation d'un projet d'élevage et du conventionnement fédéral.

PRATIQUE (samedi matin)

- Visite d'un parc d'élevage de lapins de garenne ;
- Visite d'installations d'élevage de faisans/perdrix.